

Imprimé par Élections Nunavut ©2017

Pour plus d'informations ou pour obtenir des copies de ce rapport dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut, contacter:

**Élections Nunavut
Boîte 39
41 Sivulliq Ave.
Rankin Inlet, NU
X0C 0G0**

 **800.267.4394**

 **800.269.1125**

 **www.elections.nu.ca**

 **info@elections.nu.ca**



29 décembre 2017

L'honorable Joe Enook
Président de l'Assemblée législative du Nunavut
926 Federal Road
Iqaluit, NU
X0A 0H0

Cher Monsieur,

Conformément aux exigences de la *Loi électorale du Nunavut*, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du directeur général des élections pour l'exercice 2016-2017.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Fredlund', is enclosed in a light blue rectangular box.

Dustin J. Fredlund
Directeur général des élections

Activités 2016-2017

Consultation du public sur le projet de loi n° 49

Harmonisation de la *Loi sur les élections des administrations locales* avec la *Loi électorale du Nunavut*

Élections Nunavut a poursuivi ses consultations concernant les modifications proposées à l'administration des élections actuellement tenues en vertu de la *Loi sur les élections des administrations locales*. La rédaction du projet de loi est presque terminée.

Les représentants des conseils municipaux et des administrations scolaires de district des régions de Qikiqtaaluk et de Kivalliq ont participé à des groupes de discussion sur les modifications proposées à Iqaluit du 2 au 7 mai et Rankin Inlet du 27 au 29 avril. Des séances de groupes de discussion ont été tenues dans la région de Kitikmeot en 2015-2016.

Le directeur général des élections a également présenté les modifications proposées lors de l'assemblée générale de l'Association des municipalités du Nunavut (AMN) le 16 mai et de la réunion des maires de Kivalliq le 4 octobre, et lors de l'assemblée générale annuelle de la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN) le 19 octobre.

Référendums

Référendum de 2016 sur l'aliénation des terres municipales

En décembre 2015, le ministre des Services communautaires et gouvernementaux, à titre d'instance référendaire, a chargé le directeur général des élections de tenir un référendum ayant force obligatoire dans toutes les collectivités du Nunavut le 9 mai 2016 afin de répondre à la question suivante : Acceptez-vous que votre municipalité XXX ait le droit de vendre des terres municipales? Toutes les collectivités ont rejeté la proposition. Conformément à la *Loi sur les référendums*, aucun autre référendum sur ce sujet ne peut avoir lieu avant l'expiration d'une période de cinq ans, et un tel référendum pourra alors se tenir selon les instructions de toute municipalité intéressée.

L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut prévoyait la tenue d'un référendum sur l'aliénation des terres municipales dans les deux ans suivant la ratification de l'Accord, étant entendu que si les électeurs rejetaient la proposition, aucun autre référendum ne serait tenu avant l'écoulement d'une période de 20 ans. En 1995, des référendums ayant force exécutoire ont été tenus dans toutes les collectivités, qui ont alors voté « non ».

Le rapport sur le référendum sur l'aliénation des terres municipales sera déposé à l'Assemblée législative lors de la session d'hiver 2017.

Activités administratives

Directeur général des élections

En août 2016, après presque 15 ans de service à titre de directrice générale des élections du Nunavut, Sandy Kusugak a pris sa retraite d'Élections Nunavut. Elle a supervisé au cours de son mandat la tenue de plusieurs élections générales, élections partielles et référendums.

Grâce à ses conseils, ses connaissances et ses compétences afin d'établir des partenariats, Élections Nunavut est devenu un organisme moderne et à l'écoute des besoins particuliers des Nunavummiut.

Dustin Fredlund a été nommé directeur général des élections en octobre 2016.

Modernisation du site Web

Élections Nunavut a procédé au lancement de son nouveau site Web en février. Le nouveau site Web permet un partage d'information plus efficace avec le public, et offre un meilleur accès aux partenaires et aux chercheurs.

Documents publics

Élections Nunavut a mis à jour tous les manuels relatifs aux élections générales et aux référendums afin de tenir compte des modifications apportées à la *Loi électorale du Nunavut* et à la *Loi sur les référendums*. Des guides sur les différents types de référendums ont été traduits et sont disponibles sur le site Web.

Préparation des référendums sur les magasins de bières et de vin de Rankin Inlet et Cambridge Bay

Le ministre des Finances a donné instruction de tenir des référendums sur les magasins de bière et de vin de Rankin Inlet et de Cambridge Bay le 1^{er} mai. Le Bureau du directeur général des élections est responsable de la logistique, de l'embauche du directeur de scrutin, de l'inscription des électeurs et de la mise sur pied du bureau d'information et des bureaux de scrutin.

Présentation au parlement jeunesse de l'Assemblée législative

Le directeur général des élections a présenté son rôle et un historique des élections au Nunavut au 22 jeunes choisis pour participer au parlement jeunesse de l'Assemblée législative.

Élections générales de 2017

Technologies de l'information

Les technologies de l'information font partie intégrante de l'administration des élections au Nunavut. Les différents types d'infrastructure disponible dans les collectivités ont été pris en compte au moment d'identifier les outils technologiques requis afin de répondre adéquatement aux besoins des officiers d'élection. Cela comprend des serveurs, des ordinateurs, des modems Internet, des numériseurs, des imprimantes et des téléphones portables robustes et conviviaux. Des demandes de propositions ont été sollicitées et l'équipement a été acquis auprès des entreprises choisies.

Systèmes d'information géographique

Élections Nunavut a retenu les services d'une entreprise locale inuite spécialisée dans les systèmes d'information géographique afin de mettre à jour les cartes existantes pour les élections générales de 2017. Il est essentiel que cette information soit exacte, particulièrement dans les collectivités comptant plusieurs circonscriptions, afin que les électeurs soient inscrits dans la bonne circonscription.

Recrutement des officiers d'élection

La plupart des directeurs du scrutin ont été identifiés et formellement nommés dans leurs circonscriptions respectives. Le recrutement de personnes qualifiées comme directeurs du scrutin est parfois difficile, car l'engagement requis et les nombreuses responsabilités peuvent intimider de nombreux directeurs du scrutin potentiels.

Bureaux des directeurs du scrutin et emplacements des bureaux de scrutin

La concurrence pour les bureaux dans les collectivités du Nunavut est vive. De plus, puisque ces bureaux sont requis uniquement pour une période de six à huit semaines, de nombreux propriétaires hésitent à louer pour une si courte période.

Pour cette raison, des mesures ont été prises pour louer en temps opportun les bureaux requis pour les directeurs du scrutin et les bureaux de scrutin dans l'ensemble du Nunavut.

Coordination avec d'autres organismes

Élections Canada

Le directeur général des élections a participé à la réunion du Comité consultatif des partenaires électoraux (CCPE) à Gatineau, au Québec. La table ronde des directeurs généraux des élections de l'ensemble du Canada a permis de discuter des pratiques exemplaires et du partage d'information dans le domaine de l'administration électorale au Canada.

Programme des visiteurs lors des élections canadiennes

Le directeur général des élections a participé au programme des visiteurs lors du Référendum sur le renouveau démocratique tenu à l'Île-du-Prince-Édouard en novembre. Élections I.-P.-É. a utilisé pour la première fois plusieurs types de mode de scrutin lors de ce référendum, notamment le vote par téléphone et le vote par Internet.

Centre de documentation sur les élections canadiennes

Élections Nunavut continue de participer financièrement aux activités de ce centre de documentation administré par Élections Manitoba. Les organismes canadiens de gestion des élections peuvent ainsi partager de l'information et des ressources en temps réel.

Conférence des administrateurs d'élection du Canada

La conférence annuelle des administrateurs d'élection a eu lieu à Toronto du 19 au 21 juillet. Les directeurs généraux des élections de l'ensemble du Canada participent à cet événement annuel.

Canadian Society for Electoral Officer Training (traduction: La Société Canadienne de Formation des Fonctionnaires Électorales)

Un comité de la Conférence des administrateurs d'élection du Canada (CSEOT) a été créé afin d'élaborer un programme de perfectionnement professionnel destiné aux membres du personnel électoral provincial et territorial occupant des postes de direction.

Le directeur général adjoint des élections a participé à des ateliers offerts par la CSEOT sur le financement électoral et les activités électorales.

Statistiques de l'état civil

Le bureau du directeur général des élections continue d'obtenir de l'information concernant les électeurs inscrits décédés ou qui ont annulé leur carte d'assurance-maladie après leur départ du territoire. Cette information permet à Élections Nunavut de mettre à jour la liste électorale en tenant compte de ces modifications.

Le partage d'information se fait dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre Élections Nunavut et le ministère de la Santé.

Division des véhicules motorisés

Élections Nunavut et la Division des véhicules motorisés collaborent en vue de créer un système de partage d'information afin de s'assurer que les renseignements au sujet des électeurs sont à jour et exacts. Ce partage d'information sera encadré par un protocole d'entente qui permettra aux électeurs admissibles de partager l'information avec Élections Nunavut lorsqu'ils présentent des demandes de permis de conduire et de carte d'identité générale.

Activités prévues en 2017-2018

Préparation en vue des élections générales de 2017

Pour l'année à venir, les efforts seront principalement axés sur la préparation et la tenue des élections générales du Nunavut qui auront lieu le 30 octobre 2017.

Identification et formation des officiers d'élection

Plus de 180 officiers d'élection seront embauchés pour les élections générales de 2017. Chacune de ces personnes recevra de la formation concernant leurs rôles spécifiques pendant la période électorale. La formation en personne des officiers d'élection doit être efficace et tenir compte des défis géographiques et climatiques auxquels nous sommes confrontés. La formation des DS et des DSA aura lieu deux mois avant l'élection.

Directeur du scrutin : En tout, 22 directeurs de scrutin (DS) sont responsables de l'administration de l'élection dans leur circonscription respective. Les DS participeront à une formation de trois jours offerte par le personnel d'Élections Nunavut.

Directeur du scrutin adjoint : En tout, 31 directeurs de scrutin adjoints (DSA) ont été nommés par les DS pour gérer les activités quotidiennes pendant l'élection. Les DSA participeront à une formation de trois jours offerte par le personnel d'Élections Nunavut.

Commis à l'inscription : En tout, 30 commis à l'inscription (CI) ont été embauchés afin de s'assurer que tous les électeurs admissibles étaient correctement inscrits dans la bonne circonscription. Les CI ont reçu une formation d'une journée de la part de leur DS et DSA.

Scrutateur : En tout, 48 scrutateurs sont embauchés pour superviser le fonctionnement des bureaux de scrutin et remettre les bulletins de vote aux électeurs. Les CI participeront à une formation d'une journée de la part de leur DS et DSA.

Scrutateur principal : Des scrutateurs principaux sont embauchés pour offrir du soutien et des conseils aux scrutateurs le jour du scrutin. Les scrutateurs principaux sont des officiers d'élection d'expérience qui participent aux séances de formation selon les besoins.

Greffier de scrutin : En tout, 48 greffiers du scrutin (GS) sont embauchés pour s'assurer que les électeurs admissibles sont inscrits comme ayant voté et pour noter au besoin de l'information dans le cahier du scrutin. Les GS participeront à une formation d'une journée de la part de leur DS et DSA.

Scrutateur – Coordonnateur des bulletins de vote spéciaux : Un scrutateur coordonnateur des bulletins de vote spéciaux (S-CBVS) est nommé afin de coordonner le processus de demande et l'envoi de bulletins de vote spéciaux. Le S-CBS est un officier d'élection d'expérience qui participe aux séances de formation selon les besoins.

Greffier de scrutin - Coordonnateur des bulletins de vote spéciaux: Un greffier coordonnateur des bulletins de vote spéciaux (G-CBVS) est nommé pour aider le S-CBVS lors du dépouillement des bulletins de vote après la fermeture des bureaux de scrutin le jour du scrutin. Le G-CBVS est un officier d'élection d'expérience qui participe aux séances de formation selon les besoins.

Préparation et diffusion de l'information à l'intention des candidats et des électeurs

La période pré-électorale commence le 27 juin 2017. Les candidats potentiels peuvent alors commencer à promouvoir activement leur candidature ou s'opposer à d'autres candidats potentiels. De l'information sur les rôles et responsabilités des candidats potentiels durant la période électorale sera diffusée. Le grand public aura également accès à de l'information dans toutes les langues officielles du Nunavut concernant leurs droits et obligations en tant qu'électeurs.

Élections Nunavut travaillera avec un entrepreneur pour préparer une stratégie de sensibilisation du public.

Organisation des bureaux des directeurs de scrutin

Les bureaux des DS devront être mis en place et en mesure de fonctionner au moins deux semaines avant la période électorale. Cela comprend l'installation de téléphones et la garantie que le bureau est accessible et adapté pour accueillir tous les membres de la collectivité. Élections Nunavut collaborera avec les municipalités et les entreprises privées pour s'assurer que ces bureaux sont sécuritaires et bien équipés.

Partenariat en matière d'éducation civique

Des ententes de partenariat ont été conclues avec le ministère de l'Éducation et CIVIX pour encourager les élèves qui ne sont pas encore des électeurs admissibles à participer activement au processus démocratique.

Référendums sur les magasins de bière et de vin

Élections Nunavut organisera des référendums sur les magasins de bière et de vin qui auront lieu le 1^{er} mai à Rankin Inlet et Cambridge Bay.

Enjeux liés à l'application de la Loi

Une cause impliquant un candidat ayant omis de déposer son rapport financier en 2013 a été rejetée en avril 2016.

Autres projets législatifs en cours

Projet de loi n° 49 - Élections municipales

Élections Nunavut a terminé la rédaction du projet de loi 49, Loi sur les élections aux conseils municipaux et aux administrations scolaires de district, qui sera présenté à l'Assemblée législative au cours de la session du printemps 2017. Le projet de loi propose d'harmoniser les procédures électorales et l'administration des élections pour les municipalités et les administrations scolaires de district en vertu de la *Loi électorale du Nunavut*.

Des discussions auront lieu au début de la nouvelle année dans les collectivités pour s'assurer que les municipalités et les administrations scolaires de district sont au courant de l'abrogation proposée de la *Loi sur les élections des administrations locales* et des modifications proposées à la *Loi électorale du Nunavut*.

Modifications au Règlement sur les poursuites par procédure sommaire

Une modification au *Règlement sur les poursuites par procédure sommaire* est en cours d'élaboration au ministère de la Justice afin de permettre la délivrance de contraventions aux candidats et à leurs agents financiers qui ne préparent pas et ne produisent pas les rapports financiers requis avant la fin de la période postélectorale.

À l'heure actuelle, les candidats et les agents financiers qui ne préparent pas et ne produisent pas les rapports financiers sont poursuivis ou sont tenus de conclure une entente de règlement avec le commissaire à l'intégrité du Nunavut.



**RAPPORT BUDGÉTAIRE pour la PERIODE
finissant le 31 mars 2017**

Exercice 2016-17

Résumé

	Budget	Montants dépensés	Montants engagés	Solde
Salaires des employés permanents (100)	725,000.00	533,279.00	-	191,721.00
Salaires des employés temporaires (110)	25,000.00	112,738.00	-	(87,738.00)
	750,000.00	646,017.00	-	103,983.00

Élections générales - 0170000

Frais de déplacement et de transport (310)	115,000.00	52,964.00	-	62,036.00
Matériel et fournitures (320)	55,000.00	19,127.00	-	35,873.00
Achat de services (330)	105,000.00	64,658.00	-	40,342.00
Services contractuels (350)	345,000.00	310,195.00	-	34,805.00
Honoraires et paiements (360)	40,000.00	10,474.00	-	29,526.00
Autres dépenses (370)	-	-	-	-
Biens matériels (380)	-	4,845.00	-	(4,845.00)
Ordinateurs et logiciels (390)	-	14,513.00	-	(14,513.00)
TOTAL	660,000.00	476,776.00	-	183,224.00

Dépenses préélectorales - 0170003

Salaires des employés permanents (100)	-	-	-	-
Salaires des employés temporaires (110)	-	-	-	-
Frais de déplacement et de transport (310)	-	-	-	-
Matériel et fournitures (320)	-	-	-	-
Achat de services (330)	-	-	-	-
Services contractuels (350)	-	23,237.00	-	(23,237.00)
Honoraires et paiements (360)	-	-	-	-
Autres dépenses (370)	-	-	-	-
Biens matériels (380)	-	-	-	-
Ordinateurs et logiciels (390)	-	-	-	-
TOTAL	-	23,237.00	-	(23,237.00)

Élaboration de la législation relative aux élections 0170006

Salaires des employés permanents (100)	-	3,000.00	-	(3,000.00)
Salaires des employés temporaires (110)	-	-	-	-
			-	-
Frais de déplacement et de transport (310)	-	49,606.00	-	(49,606.00)
Matériel et fournitures (320)	-	-	-	-
Achat de services (330)	-	4,624.00	-	(4,624.00)
Services contractuels (350)	-	32,513.00	-	(32,513.00)
Honoraires et paiements (360)	-	-	-	-
Autres dépenses (370)	-	-	-	-
Biens matériels (380)	-	-	-	-
Ordinateurs et logiciels (390)	-	-	-	-
TOTAL	-	89,743.00	-	(89,743.00)

Élection complémentaire de Netsilik - 0171001

Salaires des employés permanents (100)	-	-	-	-
Salaires des employés temporaires (110)	-	-	-	-
			-	-
Frais de déplacement et de transport (310)	-	-	-	-
Materials & Supplies (320)	-	-	-	-
Achat de services (330)	-	4,195.00	-	(4,195.00)
Services contractuels (350)	-	6,000.00	-	(6,000.00)
Honoraires et paiements (360)	-	-	-	-
Autres dépenses (370)	-	-	-	-
Biens matériels (380)	-	-	-	-
Ordinateurs et logiciels (390)	-	-	-	-
TOTAL	-	10,195.00	-	(10,195.00)

Référendums - 0172000

Salaires des employés permanents (100)	-	-	-	-
Salaires des employés temporaires (110)	-	-	-	-
			-	-
Frais de déplacement et de transport (310)	-	-	-	-
Matériel et fournitures (320)	-	640.00	-	(640.00)
Achat de services (330)	-	28,577.00	-	(28,577.00)
Services contractuels (350)	-	275.00	-	(275.00)
Honoraires et paiements (360)	-	-	-	-
Autres dépenses (370)	-	-	-	-
Biens matériels (380)	-	-	-	-
Ordinateurs et logiciels (390)	-	-	-	-
TOTAL	-	29,492.00	-	(29,492.00)

JV'd to Liq. 29,492.00

Bal. -

	Budget	Spent	Committed	Balance
--	--------	-------	-----------	---------

Référendums sur les terres municipales - 0172002

Salaires des employés temporaires		45,949.00		(45,949.00)
Frais de déplacement et de transport (310)		34,843.00		(34,843.00)
Matériel et fournitures (320)		36,888.00	-	(36,888.00)
Achat de services (330)		46,575.00	-	(46,575.00)
Services contractuels (350)		190,162.00	-	(190,162.00)
Honoraires et paiements (360)				-
Autres dépenses (370)		2,500.00	-	(2,500.00)
Biens matériels (380)			-	-
Ordinateurs et logiciels (390)			-	-
Total	-	356,917.00	-	(356,917.00)

Rétrofacturation à SCG

356,917.00

-

Référendums sur les magasins de bière et de vin - 0172003

Salaires des employés permanents (100)	-		-	-
Salaires des employés temporaires (110)	-			-
				-
Frais de déplacement et de transport (310)	-			-
Matériel et fournitures (320)	-	2,625.00		(2,625.00)
Achat de services (330)	-	51.00		(51.00)
Services contractuels (350)	-			-
Honoraires et paiements (360)	-			-
Autres dépenses (370)	-			-
Biens matériels (380)	-		-	-
Ordinateurs et logiciels (390)	-			-
TOTAL	-	2,676.00	-	(2,676.00)

JV'd to Liq.

2,676.00

Budget total

1,410,000.00

1,278,136.00

-

131,864.00

Référendums sur les terres municipales (voir l'onglet)

1.00

MONTANT TOTAL DU BUDGET

1,410,000.00

1,245,969.00

-

164,031.00

